

L'été arrive et, avant que chacune et chacun d'entre nous goûte un repos bien mérité, il est temps de tirer un bilan de la première moitié de l'année 2023.

Ces six derniers mois ont été marqués, bien évidemment, par une mobilisation massive, historique, qui fera date et qui a bouleversé le paysage social et syndical français.

Mais déjà les prochaines attaques sont déjà là : baisse des remboursements de la sécurité sociale, petites phrases sur les arrêts maladie «qui coûtent trop cher»... les fossoyeurs de notre modèle social, dont le premier d'entre eux est à l'Élysée, sont infatigables. Mais nous aussi.

Et après cette période de repos estivale bien méritée, il sera temps de reprendre le chemin de la lutte pour défendre nos droits et nos conquêtes sociales. Bonnes vacances à toutes et à tous !

## Bonnes vacances à toutes et à tous

### Sommaire

Edito	p. 1
Pouvoir d'achat / Action sociale	p. 2
Une «enquête» inquiétante !	p. 3
Elections des représentant.es du personnel au Conseil Médical	p. 4

### Coup de Griffes

## Le naufrage GMBI : Gros Machin Bien Ingérable !

L'opération Déclaration des Biens immobiliers voulue par la DG tourne au cauchemar pour les contribuables et au cataclysme pour les collègues. La faillite est totale, avec des chiffres jamais vus (à titre d'exemple, 94 000 appels le 16 juin dernier au numéro national, plus de 10 000 e-contacts dans chaque CDIF parisien !) et nombre de services lourdement impactés (CDIF, SIP, et même SIE pour les SCI...).

Sans parler des files d'attente interminables aux accueils pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'outil internet, ou qui en sont dépourvues, souvent des personnes âgées, que l'on menace d'amendes. Les conséquences de cette incurie pourraient être lourdes : taxe d'habitation erronée ou non due, réclamations contentieuses en quantités industrielles... La situation est extrêmement préoccupante, et des alertes nous remontent de collègues en grande souffrance, et même en pleurs.

La DGFIP est restée sourde à nos nombreux et réitérés messages d'alerte. Deux interpellations formelles à la DG ont été formulées par notre organisation syndicale. La seule «solution» trouvée par la DG a été un report de la date butoir du 30 juin au 31 juillet (pour absorber 40 % des déclarations restantes). Largement insuffisant !

Tout cela n'est que la triste conséquence de la gestion inique de la DG et des nombreuses suppressions d'emplois depuis des années. Jusqu'à quand le bateau va prendre l'eau avant de couler ?



# POUVOIR D'ACHAT ACTION SOCIALE

Le ministre de la Fonction Publique, Stanislas Guerini, a annoncé mi-juin plusieurs mesures pour augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Même si ce genre de mesures va dans le bon sens, elles restent largement insuffisantes face à la forte inflation et aux années de gel du point d'indice et du point d'ACF qui constitue le principal élément du régime indemnitaire. D'ailleurs, les problèmes de pouvoir d'achat restent la principale préoccupation de nos concitoyen.nes à l'heure actuelle.

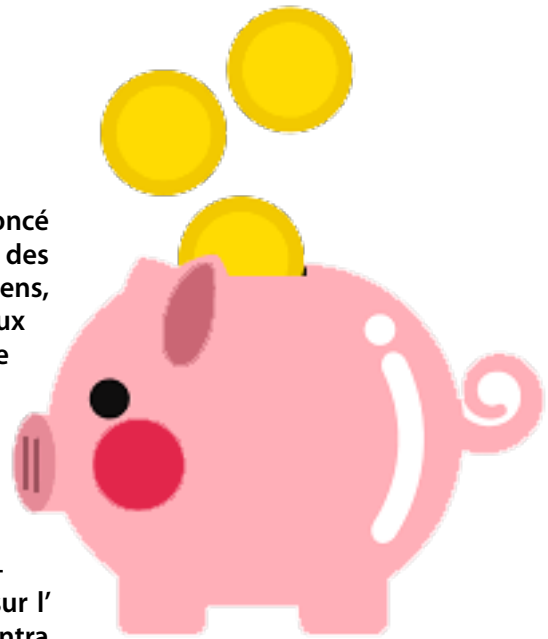
Un groupe de travail « Attractivité / Promotions » s'est tenu le 23 juin. Les décisions prises par l'administration ont été annoncées par Gabriel Attal lors du Conseil Social d'Administration Ministériel du 6 juillet 2023. Les échanges ont porté sur l'Indemnité Mensuelle de Technicité ainsi que des promotions intra et inter catégorielles au sein de notre ministère.

L'attractivité n'est pas quelque chose qui se décrète, cela se construit autour de plusieurs éléments.

La rémunération de départ de l'agent.e a forcément d'autant plus d'importance que nous sommes dans une période de forte inflation, toujours à plus de 14 % sur l'alimentaire. Et également le déroulement de carrière et les perspectives de promotions et de mobilité doivent être également pris en considération.

L'administration a tendance à mettre également dans « le paquet cadeau » les prestations d'action sociale, or, la place et le rôle de l'action sociale au sein de notre administration résultent d'une construction historique ancienne, fruit de rapports de force et de l'action syndicale, pour répondre aux besoins des personnels de nos ministères, qu'ils soient actifs ou retraités, et de leurs familles, qu'il s'agisse de restauration, de prêts, d'aides, de logements sociaux, de vacances, de loisirs ou de culture.

Si elle participe à une amélioration du pouvoir d'achat, l'administration ne doit pas s'en prévaloir pour ne pas revaloriser le salaire et l'indemnitaire de ses agent.es.



A titre d'exemple, et puisque les vacances d'été approchent, la vente de nombreuses résidences EPAF ont réduit les possibilités pour les agent.es de notre ministère de partir en vacances à des tarifs sociaux. Les (trop) nombreuses fusions, déménagements et fermetures de sites vont entraîner la fermeture de cantines AGRAF, qui permettaient aux collègues de se restaurer à des tarifs modestes.

D'autant plus que ce repas pris dans les cantines AGRAF constituait parfois le seul repas complet et chaud de la journée, tant les problèmes financiers pour certaines et certains sont prégnants. De plus, ces fermetures vont entraîner des concentrations de personnels sur certains sites en dégradant ainsi les conditions de restauration et de vie au travail des agents.

Ainsi à titre d'exemple le restaurant AGRAF de Réaumur, (195 couverts) va devoir « absorber » le flux des collègues des sites de Banque et de Notre Dame des Victoires. Cyniquement, la Direction mise sur le télétravail et sur un certain « découragement » des personnels à se déplacer, pour compenser cette hausse prévue de la fréquentation.

Or les tarifs pour se restaurer à l'extérieur sont loin d'être sociaux et on comprend donc aisément les conséquences négatives de ces fermetures de cantines sur le pouvoir d'achat des collègues.

**Nous continuerons à nous battre avec nos élu.es dans les différentes instances et par nos actions, tant sur les salaires et sur l'indemnitaire, que sur l'amélioration des prestations sociales comme la revalorisation de l'aide au logement pour les étudiant.es, et l'aide à la parentalité**

# UNE « ENQUÊTE » INQUIÉTANTE

**Depuis le 22 juin dernier, le service statistique du Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique réalise une « enquête » auprès notamment des personnels inscrits aux concours de la DGFIP.**

**Cette enquête nous a immédiatement alarmés comme elle a d'ailleurs légitimement inquiété tous les agent-es qui en ont été destinataires.**

Tout, en effet, dans cette enquête, en la forme comme au fond, a de quoi soulever diverses craintes :

- D'abord, les agent-es, candidat-es à un concours de notre administration ont reçu le document via un mail personnalisé émanant d'un destinataire dont l'adresse ne leur était pas familière : `ministere.economie-finances@sphinonline.com`.

Compte-tenu du nombre de mails frauduleux en circulation et du caractère privé et sensible des éléments d'information demandés, beaucoup d'entre nous se sont montrés méfiant-es et se sont ainsi demandé-es s'il ne s'agissait pas, au cas d'espèce, d'un message malveillant de collecte irrégulière de données.

- Ensuite, le message, brut, par son caractère contraignant ne pouvait qu'alimenter une perception anxiogène.

Le délai, initialement court (4 jours), laissé aux collègues pour répondre à l'enquête, couplé à son caractère « obligatoire » ainsi qu'à la menace d'être sanctionné d'une amende pour en cas de défaut de réponse, ont tout naturellement alimenté des peurs bien compréhensibles.

- Bien que le mail évoque la confidentialité des réponses, il faut également tenir compte des inquiétudes que de simples affirmations ne peuvent suffire à dissiper quant aux conditions de garantie matérielle et effective de cette confidentialité.

Cette enquête est, en effet, menée nominativement auprès d'un public qui - pour candidater à un concours - ne peut que porter une attention exacerbée au respect du principe d'égalité des chances et à la préserva-

tion de toute forme d'anonymat qui en est le garant. La présence d'une mention concernant une enquête qui « serait strictement confidentielle et séparée de l'organisation du concours » peine à convaincre spontanément.

- Enfin, et plus dangereux encore, le fond de l'enquête a de quoi tout à la fois : nous inquiéter, nous indigner et nous révolter.

En effet, l'enquête se veut particulièrement intrusive notamment quant aux origines des candidat-es. Des questions visent ainsi à savoir si le candidat est né français, a acquis la nationalité française, s'il est né de parents étrangers et le cas échéant de quels pays viennent ses ascendants ...



**Si officiellement cette enquête aurait pour objectif de mesurer « l'égalité des chances dans l'accès aux emplois publics » et la diversité des modes de recrutement ; un peu de recul historique sur certains recensements manipulant ces éléments d'information précis ne pouvait que nous inciter à tirer immédiatement la sonnette d'alarme.**

**Dès le 23 juin notre Bureau National écrivait pour interpellier immédiatement le Directeur Général et lui demander des explications tout autant que l'annulation de cette enquête infamante.**

**Pour l'heure, seul le délai de réponse a été étendu mais nous ne désarmes pas...**

# Elections des représentantes et représentants au conseil médical

Lors du CSAL du 23 juin 2023, ont été élu.es les représentantes et représentants du personnel de la DRFIP au Conseil Médical pour une durée de 3 ans (jusqu'au 31/12/2026).

Cette nouvelle instance, qui remplace le comité médical et la commission de réforme, est consultée sur l'imputabilité au service d'un accident de service, d'un accident de trajet ou d'une maladie professionnelle, et sur leurs conséquences (taux d'invalidité, attribution d'une allocation temporaire d'invalidité, mise à la retraite pour cause d'invalidité).

Malgré la volonté affichée de la DGAFP d'en écarter les organisations syndicales par « mesure de simplification » (dans la droite ligne de la loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019, dite loi « Dussopt » visant notamment à affaiblir les organisations syndicales et la défense des agent.es), nous avons obtenu le maintien de représentant.es du personnel au sein de cette instance.

Notre présence dans le conseil médical en formation plénière nous permet d'être à vos côtés à chaque étape lorsque vous êtes confronté.es à la maladie ou à un accident de service, de faire respecter vos droits et de vous aider dans ces moments difficiles de la vie.

N'hésitez pas à nous contacter le plus en amont possible pour que nous puissions vous conseiller et vous accompagner.

## Liste des élu.es de Solidaires Finances Publiques Paris :

- Magali Pougnet
- Julien Legris
- Vincent Pougis
- Lamia Belkadi
- Stéphane Cipollone
- Jean-Baptiste Rauch
- Christophe Breysacher

## Bulletin d'adhésion 2023

### Solidaires Finances Publiques Paris

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière :  
**Anne BOUTET** - Local Solidaires Finances Puliques, 6 rue St Hyacinthe - 75001 Paris

#### IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) ..... N° ANAIS (10 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance ...../...../.....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Indice : .....

Montant de la cotisation →

Temps partiel ..... %

#### Informations professionnelles

Service : .....

Site : .....

@ .....

☎ .....

Ces informations sont obligatoires

#### Informations personnelles

Adresse perso : .....

@ .....

☎ .....

Ces informations sont facultatives,  
tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)

Je souhaite recevoir des informations par mail ..... OUI  NON  Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques ..... OUI  NON

Solidaires Finances Publiques Paris

<http://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/solidairesfinancespubliques.drifp75@dgfip.finances.gouv.fr>

